DUERP : ELABORER, METTRE A JOUR ET PILOTER SON DOCUMENT UNIQUE

Durée – Parcours modulable, de 1 à 3 jours | **Public –** Dirigeant, manager de proximité, collaborateur de la fonction RH, responsable HSE, chargé de prévention des risques, préventeur, animateur sécurité.

Prérequis – Aucun.

Intervenant – Formateur expert prévention des risques / QSE.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- ✓ Identifier les enjeux et le cadre réglementaire du DUERP (obligations de l'employeur)
- ✓ Élaborer un DUERP : inventaire des dangers et évaluation des risques par unité de travail
- ✓ Structurer un DUERP lisible, ergonomique et exploitable
- ✓ Actualiser le DUERP au regard des évolutions de l'activité et des obligations
- ✓ Relier le DUERP à un plan d'action prévention priorisé et le piloter (indicateurs)
- ✓ Faire du DUERP un véritable outil de management de la prévention

Contenu pédagogique

✓ **Pourquoi un DUERP ? Enjeux et accidentologie (Élaborer)**
- Accidents du travail et maladies professionnelles : définitions et principales causes
- Les coûts humains, sociaux et pour l'entreprise (directs et indirects)
- Le DUERP : passer d'une obligation à un outil de pilotage

✓ **Le cadre réglementaire du DUERP (Élaborer)**
- Les obligations de l'employeur (art. L.4121-1 à 3) et les principes généraux de prévention
- L'obligation de transcription (R.4121-1) et l'inventaire par unité de travail
- L'actualisation (articles R.4121-1 et suivants du Code du travail) : mise à jour annuelle, aménagements, informations nouvelles
- Le lien avec le programme annuel de prévention et la responsabilité juridique de l'employeur

✓ **Élaborer son DUERP : inventaire des dangers & évaluation des risques (Élaborer)**
- Découper l'entreprise en unités de travail cohérentes
- Identifier les dangers pour évaluer les risques (évaluation globale et exhaustive)
- Les familles de risques : manutention, chutes de plain-pied et de hauteur, circulation et risque routier, bruit, électrique, chimique, biologique, incendie/explosion, amiante…
- Méthodes d'analyse et de cotation (fréquence, gravité)
- Intégrer les facteurs de pénibilité
- Définir les moyens de prévention (protection collective / individuelle)

✓ **Actualiser son DUERP sans le complexifier (Mettre à jour)**
- Identifier les évolutions impactant les risques (changements, accidents, incidents, situations dangereuses)
- Actualiser les unités de travail et la méthode de réévaluation
- Réévaluer fréquence d'exposition et gravité potentielle

- Prioriser les risques et mettre à jour le document
- Maintenir un document cohérent dans le temps

✓ **Structurer un DUERP lisible et ergonomique (Piloter)**

- Principes d'un DUERP lisible : hiérarchisation de l'information, simplification du langage, standardisation des formats
- Structuration recommandée : page de synthèse (vision globale), fiches par unité de travail, codification des risques (couleurs / niveaux)
- Design fonctionnel : lecture rapide, indicateurs visuels, mise en page efficace (éviter la surcharge cognitive)

✓ **Rendre le DUERP actionnable et piloter la prévention (Piloter)**

- Lien DUERP ↔ plan d'action : passer du diagnostic à l'action, priorisation claire des risques
- Structurer le plan d'action : actions concrètes, responsables, délais, indicateurs
- Identifier les mesures de prévention (techniques, organisationnelles, humaines)
- Visualisation et suivi : tableaux de bord simples, indicateurs clés (KPI prévention)
- Faire vivre le DUERP comme un outil de management

Démarche et méthodes pédagogiques

Démarche active, centrée sur l'apprenant qui « agit ». On travaille sur votre propre DUERP et vos unités de travail, pour un document directement exploitable. Méthodes :

- ✓ Participative : basée sur le questionnement des participants.
- ✓ Active : fait appel à l'expérience, à la réflexion, à l'initiative et à la motivation des apprenants.
- ✓ Alternance permanente entre apports et mise en pratique, pour un ancrage concret.

Moyens pédagogiques

Analyse de pratiques et brefs exposés ; Mises en situation ; Échanges, partages et réflexion ; Mutualisation des bonnes pratiques ; Remise d'un support pédagogique.

Modalités d'évaluation

- ✓ Évaluation formative en cours de module
- ✓ Évaluation des acquis réalisée avec un QCM
- ✓ Satisfaction à chaud et à froid (sous 4 mois)

Sanction de la formation – Certificat de réalisation